

Hébergement

HÉBERGEMENTS PERMANENTS

- **Résidence autonomie** : personnes autonomes > à 60 ans (**64 appartements**)
- **En EHPAD** : personnes ayant besoin d'accompagnement (**35 places**)

Studio
28 à 38 m²

T2
41 à 53 m²

T3
63 m²

Tous dotés : d'une kitchenette, d'une salle d'eau, d'un balcon.
(Possibilité d'une place de parking en sous-sol.)

En hébergement permanent, chacun s'installe comme il le souhaite.
L'installation pour la machine à laver est prévue dans la majorité des appartements.
Des boxes individuels sont disponibles en location au sous-sol.



HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

4 appartements meublés de 20 m², avec une salle d'eau et des WC séparés.
Pour passer un séjour à durée variable pour les personnes autonomes.
Les personnes peuvent séjourner pour des raisons différentes :



Repos
Vacances des proches
Approche de la vie de la résidence
Besoin de sécurité
Attente d'un appartement permanent
Séjour auprès des enfants vivant sur Angers

Une chambre « invités » permet à vos proches de passer quelques jours près de vous.

Les services communs

LA RESTAURATION

Tout est préparé sur place, le service s'effectue à l'assiette et les régimes sont respectés.



LA QUALITÉ

Afin de répondre aux normes en vigueur, **le qualicien** pose son regard attentif et exigeant sur tous les services de la maison.



LES LOISIRS



Une proposition d'activités est actualisée chaque mois : atelier mémoire, gym douce, ...

Le séjour, le grand salon, la salle à manger, la salle de réunion, la bibliothèque, la salle d'activité physique... autant d'endroits à s'approprier et se retrouver avec plaisir !

LA SALLE POLYVALENTE DU REZ DE JARDIN

Équipée d'une sonorisation de qualité, d'un vidéoprojecteur fixe, de l'accès à Internet, cette salle polyvalente permet les conférences, la chorale des petits, les ateliers mémoire, les de gymnastique, les dîners à thème, etc...



LE JARDIN, L'EXTÉRIEUR

Quelques légumes, des fleurs, des plantes aromatiques, des salons de jardin...
On peut même avoir un déjeuner brochettes l'été !



EXERCER SON CULTE

Une petite pièce, constamment ouverte, est aménagée pour la prière et la méditation.
Une messe est célébrée une fois par mois au rez-de-jardin.



L'Établissement dispose d'un personnel qualifié heureux de répondre à vos besoins



EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

- Les soins de confort, d'accompagnement
- Les soins ponctuels en cas de maladie
- L'entretien de l'appartement
- Le portage de plateau
- Les menus travaux
- Le suivi du linge

EN RÉSIDENCE EHPAD

- Les soins (aides-soignants, infirmiers, médecin, coordinateur, psychologue...)
- Le confort (agents d'hébergement, suivi et entretien du linge, menu bricolage...)

Tarifs

Pour la Résidence autonomie et l'EHPAD, les prix sont actualisés chaque année.
Merci de nous consulter.

Situation



Trois lignes d'autobus Irigo
Arrêt Volney : N° 2 et N° 9
Arrêt Demazières : N° 12

Les commerces de La Madeleine sont situés à 200 m par un passage sécurisé

Contact



02 41 47 60 30



02 41 47 08 36



Site : www.residencelebreton.fr - e-mail : secretariat@residence-lebreton.fr



Résidence Lebreton 24 rue Anne Frank 49000 ANGERS – France

© M&C


RÉSIDENCE LEBRETON
Accueil personnes âgées



GÉRÉE PAR UNE ASSOCIATION « La Rossignolerie »

Historique

- 1973 – Création de l'association La Rossignolerie, à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle.
- 1974 - Construction du premier immeuble pour accueillir des personnes âgées, l'EHPA, avec 66 appartements.
- 2009 - L'association, après s'être orientée pour recevoir des personnes âgées dépendantes, est autorisée pour sa section EHPAD avec 35 lits. À noter aussi la présence de 2 appartements meublés pour l'accueil temporaire.
- 2015 - Création du GCSMS (Groupement de coopération sociale et médico-social) "De la Loire au Louet"

DEUX ÉTABLISSEMENTS DANS UNE SEULE RÉSIDENCE

- Résidence Autonomie
- Résidence pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Dans le parcours de toute une vie, il peut y avoir un temps où, l'âge étant présent, nous ressentons le besoin d'une main aidante.

L'équipe de la résidence met tout en œuvre pour comprendre et s'adapter aux besoins de chaque personne qui a choisi cette maison. RB

Nous proposons deux modes différents d'habitation :
le **permanent** et le **temporaire**.



Résidence autonomie



EHPAD



Les valeurs portées par l'association

- La dignité de la personne
- Le respect
- L'ouverture
- Le bénévolat
- Le professionnalisme et la qualité de la prestation
- Une gestion financière équilibrée